

Réacheminer temporairement le courrier

Réacheminement de vos lettres et colis

Vous partez en vacances? Votre bureau ferme provisoirement ses portes? Vous avez la possibilité de réacheminer temporairement vos lettres et vos colis. Un réacheminement est possible à partir du jour ouvrable suivant, vous choisissez vous-même la durée. Le courrier peut être réacheminé vers une adresse de destination en Suisse et à l'étranger.

Les envois postaux sont réacheminés vers votre adresse temporaire pour une durée limitée ou jusqu'à révocation. Le réacheminement est possible tant vers des adresses en Suisse qu'à l'étranger. Les demandes de réacheminement vers une adresse poste restante sont possibles uniquement avec une date de fin fixe. Les actes de poursuite ne peuvent pas être réacheminés à des adresses poste restante et sont donc directement retournés à l'expéditeur. Les actes de poursuite ne peuvent être réexpédiés qu'à l'intérieur de l'arrondissement de poursuite.

Sont exclus du réacheminement de façon générale:

- Suisse et étranger: envois SameDay et envois en poste restante ou avec adresse militaire
- Envois Innight et annuaires téléphoniques distribués par le facteur colis, envois PromoPost ainsi que journaux gratuits
- Étranger: actes judiciaires, actes de poursuite, colis, mandats postaux et de paiement, envois avec adresse militaire, lettres contenant de petites marchandises

Prix Suisse (en ligne)

Réacheminer le courrier Lettres

Prix de base* pour 2 semaines		10.00
Suppléments	Colis réacheminés	8.00
	Semaine supplémentaire Lettres	4.00
	Personne supplémentaire	5.00
	Ordre exprès	10.00

Réacheminer le courrier avec prix forfaitaire Lettres et Colis

Prix de base* pour 2 semaines		25.00
Suppléments	Semaine supplémentaire Lettres	4.00
	Semaine supplémentaire Colis	4.00
	Personne supplémentaire	5.00
	Ordre exprès	10.00

Prix Étranger (en ligne)

Réacheminer le courrier

Prix de base* pour 2 semaines		30.00
Suppléments	Colis réacheminés	n/a
	Semaine supplémentaire Lettres	10.00
	Personne supplémentaire	5.00
	Ordre exprès	10.00

Remise de l'ordre au guichet d'une filiale de la Poste: prix de base plus CHF 12.00

Prix en CHF, TVA incluse.

* Le prix de base s'applique à une personne physique (dès 18 ans).

Les CG en vigueur et faisant partie intégrante du contrat «Prestations du service postal» et «Réacheminer le courrier» ainsi que les CG «Case postale» pour les demandes de réexpédition à des cases postales ou de distribution dans des cases postales peuvent être consultées sur www.poste.ch/cg. Sur demande du client, la Poste peut fournir une version papier des CG.